Règlement de l’éclectique

1) La compétition « ECLECTIQUE » est ouverte à toutes les membres Ladies du Brussels Drohme Golf Club, affiliées à la Fédération Royale Belge de Golf et ayant un handicap inférieur ou égal à 45.

2) Elle se joue tous les jeudis.

3) Elle commence le jeudi 12 novembre 2026 et se termine le jeudi 25 février 2027. La remise des prix est prévue le jeudi 11 ou 18 mars 2027.

4) Un droit de jeu unique et forfaitaire de 15 eur valable durant toute la saison de l'éclectique est à verser sur le compte bancaire BE45 0637 7319 2489 avec mention de votre nom et éclectique 2026-2027 avant votre 1ère participation.

5) Chaque participante retire sa carte de score au secretariat avant le départ**.** La carte signée par le marqueur et la joueuse sera ensuite remise au secrétariat. Une carte non signée ne sera pas validée.

6) L'éclectique ladies se joue impérativement sur 9 trous complets en American Stroke Play (maximum 6 coups marqués 7 sur un par 3 et maximum 8 coups marqués 9 sur un par 4).

7) La compétition est prévue pour deux catégories 0-24.4 et 24.5-45. Les 3 meilleurs scores réalisés sur chaque trou durant toute la saison de l'éclectique seront retenus pour le classement final. Le classement final sera établi le 1er week-end de mars 2027. Les 3 meilleures joueuses de chaque catégorie présentes à la remise des prix du 11 ou 18 mars 2027 seront récompensées.

8) En cas d’égalité, le départage s’effectue sur base du plus grand nombre de participations.

9) Tout litige sera réglé par le comité ladies, dont les décisions seront souveraines.